

AVRIL 2025

INFO FNAM N°50



DISPOSITIF ATHOS
SIGNATURE LETTRE D'INTENTION
ENTRE LE MINISTÈRE DES ARMÉES ET LA FNAM.

La commission communication souhaiterait que
l'INFO FNAM N°50
soit diffusée largement à vos adhérents détenteurs d'un email.

Certaines informations peuvent les intéresser également.
Et n'hésitez pas à nous écrire et nous envoyer vos articles
concernant votre groupement

communication@maginot.asso.fr et web@maginot.asso.fr

Dispositif ATHOS

Partageant la volonté commune d'agir au service des blessés, le ministère des Armées et la Fédération nationale André Maginot souhaitent définir les contours d'un partenariat permettant à la FNAM de soutenir le dispositif ATHOS dans la durée.

En conséquence, ce vendredi 4 avril 2025, le président fédéral, le général (2S) René Peter a reçu madame Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants pour signer la lettre d'intention entre le ministère des Armées et la FNAM.



[MÉMOIRE et SOLIDARITÉ]

Fédération Nationale André-Maginot
Association fondée en 1888 et reconnue
d'utilité publique par décret le 28 mai 1933

www.federation-maginot.com

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF ATHOS ?



Le dispositif ATHOS, c'est quoi ?

ATHOS est un dispositif de réhabilitation psycho-sociale mis en place en 2021 et dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques en service et qui a vocation à accompagner le blessé sur son parcours de reconstruction personnelle, sociale, voire professionnelle. Le mot d'ordre est le suivant : placer le blessé au centre de son parcours et de sa reconstruction.

Pour mener à bien cette mission, le principe fondamental se décline au sein d'ATHOS selon quatre axes :

- le volontariat du blessé ;
- la cogestion de la maison ;
- la progressivité du programme ;
- et sa personnalisation.

Le chemin entrepris par les blessés est centré autour de trois phases de reconstruction :

- lui redonner confiance ;
- l'aider à se remobiliser ;
- l'accompagner vers le retour à l'emploi.

Comment cela fonctionne ?

Le militaire blessé qui séjourne dans une maison ATHOS en devient membre. Il bénéficie d'un environnement non-médicalisé et d'un programme innovant, adapté et construit avec lui et pour lui, combinant accompagnement psychosocial, projet de vie et reprise

d'activités. Pour cela, une équipe de direction administrative et des accompagnateurs sont présents au quotidien auprès des membres au sein de chaque maison.

Le blessé peut séjourner, avec ou sans hébergement, selon le besoin identifié entre lui et son accompagnateur.

Ainsi, le blessé est l'acteur premier de son parcours.

Comment vit-on dans une maison ATHOS ?

L'ambiance de la maison ATHOS est avant tout familiale, tous les membres sont pleinement engagés dans la vie de la maison. Les activités de réhabilitation reposent sur des projets collectifs autour de la vie de la maison, du parrainage, des médiations (sport, jardinage, cuisine, courses alimentaires, temps de recherche et de travaux personnels, sorties culturelles, repas, etc.), des entretiens avec un assistant social des Armées, l'élaboration d'un projet de vie et/ou professionnel, etc.

Qui participe au suivi du blessé dans le dispositif ATHOS ?

Le dispositif mobilise plusieurs partenaires qui accompagnent le blessé durant son parcours de réhabilitation :

- les cellules d'aide aux blessés des armées
- le service de santé des armées
- l'action sociale des armées
- la caisse nationale militaire de sécurité sociale
- l'ONaC-VG
- les mutuelles
- les associations
- Défense mobilité
- Igesa

Si vous souhaitez bénéficier du dispositif ATHOS, vous pouvez contacter :

- votre médecin militaire référent (CMA ou HIA),
- votre référent dans votre cellule d'aide aux blessés,
- le bureau environnement humain de votre formation,
- votre correspondant à l'ONaC-VG, ou
- votre assistant de service social.



Source : <https://www.defense.gouv.fr/sga/actualites/nouvelle-maison-athos-blesses-psychiques>

INFORMATIONS TRANSMISES PAR LE SIÈGE DE LA FNAM

19 novembre 2024 : remise du cadeau de prestige de la Fédération Maginot au CEMA, le général d'armée Thierry Burkhard.



A l'issue de cette invitation à déjeuner par le CEMA, le président fédéral a participé à la remise d'un chèque au Fonds de dotation du Bleu de France.

Ces déjeuners sont autant d'occasions pour le CEMA, très attentif au devenir du monde combattant, de faire un point de situation avec le Président fédéral.



25 mars 2025 : les décrets du 25 mars 2025 concernant la Médaille militaire.

Transmis par la commission chancellerie présidée par Yvon Rouanet.

1 Décret du 25 mars 2025 portant concession de la Médaille militaire en faveur des militaires appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051380412>

2 Décret du 25 mars 2025 portant concession de la Médaille militaire en faveur d'un militaire appartenant à l'armée active au titre des mutilés de guerre

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051380414>

23 avril 2025 : Le président fédéral René Peter, accompagné de 2 administrateurs de la FNAM, messieurs Dominique Burlett et Pierre Lara, respectivement présidents de la France mutualiste et de la CARAC, a été reçu par le général Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de terre, qui leur a présenté la Fondation de l'Armée de terre.



Dominique Burlett, Général (2S) René Peter, Général Pierre Schill et Pierre Lara

Quelques informations sur le projet de fondation de l'Armée de terre :

L'Armée de Terre ambitionne de créer une fondation reconnue d'utilité publique, dont l'objectif principal est de diffuser l'esprit d'engagement au cœur de la société. Elle souhaite associer à cette initiative des partenaires issus du monde combattant, parmi lesquels la Fédération André Maginot, ainsi que des mécènes partageant ces valeurs.

Objectifs de la fondation :

La Fondation Armée de Terre se donne pour mission de transmettre et de faire rayonner les valeurs fondamentales qui fondent l'identité de l'institution militaire : sens du service, cohésion, solidarité, esprit de dépassement. Elle entend ainsi contribuer à renforcer le lien armée-nation à travers trois axes d'action principaux : la jeunesse, le patrimoine et la solidarité.



Communiqué aux groupements FNAM dissous ou en phase de l'être

Votre groupement a procédé à sa dissolution. La Fédération Nationale André Maginot propose à vos adhérents afin d'être toujours affiliés à la FNAM, **d'intégrer** :

. **soit le groupement 300 section André Maginot** qui regroupe les adhérents non rattachés à un groupement

. **soit un groupement proche de votre région**

N'hésitez pas à contacter la FNAM qui aura le plaisir de vous orienter selon votre choix : fnam@maginot.asso.fr - Tél : 0140467140

LES ACTIONS SOLIDAIRES DE LA FNAM

10 avril 2025 : la FNAM présente à la deuxième édition du concert « Sentinelles d'un soir » dont elle a accordé une subvention de solidarité.

Le 10 avril 2025, à la salle Pleyel, le gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Loïc Mizon, a organisé la seconde édition du concert « Sentinelles d'un soir ». De nombreux artistes ont répondu présents pour se produire aux côtés de formations musicales militaires afin d'offrir un show exceptionnel mêlant chant, musique et danse.

David Hallyday, Jacky Mascarel, et Éloïz furent accompagnés de l'ensemble de la musique de la Marine nationale. Le bagad de Lann Bihoué et les danseuses de l'Azur Irish Dance Academy ont rejoint Jacky Mascarel lors de son interprétation du célèbre morceau « *Et l'on n'y peut rien* ».

Chimène Badi, Anggun, et Grégoire, accompagnés par l'ensemble vocal de l'École polytechnique, ont chanté leurs plus grands titres aux côtés du Big Band de la musique de l'Air et de l'Espace.

Le rockeur Yvard, Stéphane, Petit K et Esmée étaient sur scène avec l'Électro Band de la musique de l'Infanterie.

La chanson « *On sera là !* », écrite par Jean-Jacques Goldman pour le Bleu et de France et dévoilée pour la première fois lors de ce concert, fut interprétée par Yvard et Éloïz, tous les deux anciens gendarmes.

L'intégralité des dons collectés grâce à ce concert est reversée à l'Œuvre nationale du Bleu et de France qui vient en aide aux blessés des armées, aux victimes du terrorisme, aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, aux pupilles de la Nation, aux veuves de guerre et aux familles endeuillées des armées.

Nota : Par courrier en date du 28 avril 2025, le GCA Mizon remercie chaleureusement le président fédéral pour le précieux soutien de la FNAM à l'organisation de ce concert.

11 avril 2025 : Inauguration du Village des blessés du CNSD, avec la présence de Patrick Remm, vice-président de la FNAM et Brigitte Raine, secrétaire générale.

Un symbole fort de solidarité et de résilience

Le vendredi 11 avril 2025, au cœur du Centre national des sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau, a été inauguré le **Village des blessés**, désormais baptisé « **Village adjudant Géo André** ». La FNAM était présente à cet événement majeur, représentée par Brigitte Raine, secrétaire générale et Patrick Remm, vice-président.

Ce village unique en son genre, fruit d'une volonté conjointe des armées, de la Gendarmerie nationale et de plusieurs partenaires associatifs et mutualistes, incarne un engagement fort envers les militaires blessés, qu'ils soient d'active ou anciens combattants. Installé dans un cadre sylvestre propice à la reconstruction physique, morale et sociale, il accueillera dès janvier 2026 jusqu'à 100 pensionnaires répartis dans une trentaine de bungalows.

Le Village est conçu comme un **lieu de répit et de reconstruction**, complémentaire aux dispositifs médicaux existants, où les blessés et leurs familles peuvent bénéficier d'un accompagnement global, favorisant le retour à l'autonomie. **Il s'inscrit dans la continuité des valeurs que nous portons à la FNAM : solidarité, reconnaissance, fraternité.**

Lors de la cérémonie, placée sous le signe de l'émotion et de la dignité, les interventions des autorités militaires et des représentants des associations ont souligné l'importance de ce lieu dans le parcours de vie des blessés.



Brigitte Raine, secrétaire générale et Patrick Remm, vice-président FNAM

La FNAM, partenaire engagée du projet, salue la concrétisation de cette initiative qui honore nos blessés et renforce le lien armée-nation.

12 avril 2025 : concert UNISSON soutenue par la FNAM.

Mot adressé par le lieutenant-colonel Emmanuel Desachy, DMD 61 :

Un grand merci à toute la Fédération Maginot pour l'aide que vous nous avez apportée à l'occasion du concert caritatif UNISSON.

Grâce à vous tous, un beau geste est réalisé au bénéfice des blessés des Armées françaises et de leurs familles.

Les musiciens des Troupes de Marine ont particulièrement apprécié la « pause dîner » avant le concert qui ont eu droit à un petit mot sur l'histoire de la FNAM, vos missions, vos actions.

J'ai apprécié l'esprit avec lequel nous avons pu construire cette activité.



Près de 300 personnes ont assisté au 114^e concert UNISSON, donné le samedi 12 avril soir par la Musique des troupes marines et la chorale Résonnance 61 (chorale ornaise) en solidarité avec les blessés des armées.... en présence de monsieur Yohan BLONDEL, secrétaire général de la préfecture, sous-préfet d'Alençon, représentant monsieur le préfet de l'Orne, de monsieur Joaquim PUEYO, maire d'Alençon, des autorités représentant les forces de l'ordre (Gendarmerie, Police Nationale), de la Directrice du SDiS61, d'élus de la ville et de la CU Alençon.

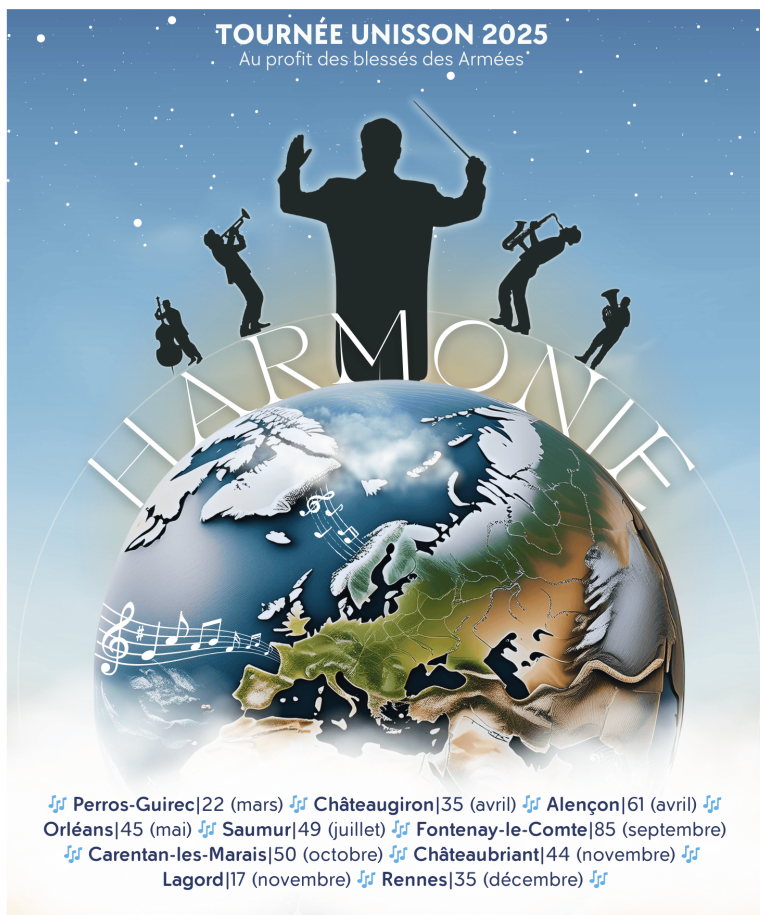
Depuis son lancement en 2009, la tournée UNISSON a traversé 20 départements et 62 villes du grand Ouest. En 113 concerts, elle a réuni et sensibilisé plus de 60 000 spectateurs et a permis de remettre aux associations près de 772 000 euros de dons dédiés à nos camarades blessés et à leurs proches ainsi qu'aux familles des militaires morts en service.

Lors de cette soirée, **2971 euros ont été récoltés. Ils iront à trois associations** dont la mission est d'appuyer la reconstruction des blessés, de leurs familles et d'aider les veuves, les veufs et orphelins des armées.

o Terre fraternité – ADO pour l'armée de Terre

o Entraide Marine-ADOSM pour la Marine nationale

o La FOSA pour l'armée de l'Air et de l'Espace.



Et pour ceux qui souhaiteraient faire un geste supplémentaire, vous pouvez effectuer un don en ligne sur les sites des trois associations soutenues :

<https://www.terrefraternite-ado.fr/faire-un-don/>

<https://www.entraidemarine.org/adherer-et-faire-un-don.../>

<https://www.fosa.fr/don/>

15 avril 2025 : La FNAM soutient l'association Frères d'Armes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE en date du 15 avril 2025 : L'Association Frères d'Âmes : un soutien inestimable pour les Victimes de Stress Post-Traumatique

L'association Frères d'Âmes se consacre à l'accompagnement des personnes souffrant d'un État de Stress Post-Traumatique (ESPT) ainsi qu'à leurs familles, en particulier celles issues des métiers de la défense, de la santé, de la sécurité et de la protection des populations.

L'objectif de l'association est d'offrir un accueil chaleureux, une écoute attentive, de l'entraide et un soutien social, favorisant ainsi la reconnaissance, la reconstruction et la réinsertion sociale des personnes touchées par l'ESPT. (...)



Dans le but d'améliorer l'environnement de ces personnes et d'optimiser notre **soutien**, nous avons récemment lancé un appel à mécénat. Plusieurs partenaires, dont UNEO et la FNAM ont déjà répondu à notre appel en apportant leur soutien. (...)

En conclusion, **nous adressons un immense merci à tous nos mécènes. Leur soutien est une source d'inspiration et de motivation pour nous tous. Ensemble, continuons à bâtir un avenir radieux pour nos blessés !**

A venir :

13 mai 2025 : la FNAM soutient plusieurs laboratoires de recherche : intervention de Cyril Carnevilliers, président de la commission mémoire et jeunesse dans un colloque universitaire.

La FNAM soutient et intervient dans un colloque universitaire.

Le 13 mai prochain, à l'université de Strasbourg, Monsieur Cyril CARNEVILLIERS, président de la commission de la mémoire et de la jeunesse, interviendra lors du colloque "Sorties de guerre. Retour de Paix". Ce colloque mêlant plusieurs laboratoires de recherche est soutenu par la FNAM.

Possibilité de suivre par visioconférence : voir le lien où s'inscrire sur l'affiche ci-dessous.



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ



Tombes provisoires des victimes civiles des bombardements de septembre 1944 au pied du monument aux morts de la Première Guerre mondiale. (crédits : Bb, Le Havre)

SORTIES DE GUERRES, RETOURS EN PAIX

JOURNÉE D'ÉTUDE
DU SÉMINAIRE
"DE PLUS GRANDES
GUERRES"

13 mai 2025

Collège doctoral européen
(Université de Strasbourg)
format hybride

9h45 : Accueil des participants

10h00 : Introduction par Camille Mahé (Sciences Po Strasbourg/LinCS) et **présentation de la Fédération nationale André Maginot**, par **Cyril Carnevilliers**

10h15-12h15

Panel 1 | Organiser les retours

Discutants : **Claire Miot** (Sciences Po Aix, Mesopolhis) et **Nicolas Beaupré** (ENSSIB, Centre Gabriel Naudé, Université de Lyon)

- **Hazuki Tate** (Keio University),
« Rapatrier les prisonniers de guerre, 1918-1923 : enjeux politiques et humanitaires en sortie de la guerre »

- **Valentin Rhodius** (HisTeMé, Université de Caen Normandie),
« 'Renvoyer les indésirables' : le retour vers l'Europe des personnes déplacées et des réfugiés depuis les pays de réinstallation (1947-1952) »

- **Amine Laggoune** (CERCEC, EHESS),
« Retour au pays forcé ou rêvé : le rapatriement des Soviétiques depuis la France entre sortie de guerre et balbutiements de la guerre froide (1944-1947) »

12h45-14h30 : Déjeuner

14h30-17h

Panel 2 | Expériences et intimités des retours en sortie de guerre

Discutants : **Thomas Vaisset** (université Le Havre Normandie, IDEES) et **Gwendal Piégais** (UCD-Dublin)

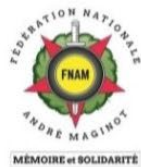
- **Emma Papadacci** (CHSP - LIER-FYT),
« De la tranchée à la salle de classe : le retour des anciens combattants à l'école (Grande-Bretagne-France, 1918-1927) »

- **Raphaël Georges** (Arche, Université de Strasbourg),
« La sortie de guerre des soldats alsaciens-lorrains. Approche comparée des lendemains de la Première et de la Seconde Guerres mondiales »

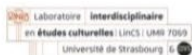
- **Alexandre Sumpf** (Arche, Université de Strasbourg),
« La paix introuvable. Les invalides russes de la Grande Guerre, 1914-1939 ».

17h-17h15 : Conclusion et clôture, Guillaume Piketty
(Sciences Po, CHSP)

Pour recevoir le lien de visioconférence :
<https://urlr.me/skfHXB>



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ



LES ACTIONS MÉMORIELLES DE LA FNAM

2 mars 2025 : remise de la médaille d'or de la FNAM par le groupement 10, association nationale des personnels militaires féminins Carpiquet Dieppe.

Régulièrement, les adhérentes du GR10, Association Nationale des Personnels Militaires Féminins Carpiquet Dieppe se réunissent en région pour un repas toujours convivial. Ce mercredi, ce sont Les Bretonnes et leurs ami(e)s qui se sont retrouvées à Saint Herblain.

Cette rencontre a été l'occasion d'honorer une de nos aînées Mme Ginette BERLIN, une adhérente particulièrement dynamique, qui nous suit et nous soutient depuis la création de l'association. Elle cache bien ses 90 printemps.



Ginette Berlin, la médaillée, et Marie-Françoise Le Bouleur, administratrice FNAM.

En raison d'un petit contretemps pour la présidente Mme Elisabeth STANDAERT, c'est Mme Marie-Françoise LEBOULEUR, administratrice de la FNAM et cheffe du pôle jeunesse de la commission mémoire et jeunesse, qui a remis à notre chère amie Ginette la médaille d'or de la Fédération. Cette récompense a ému la récipiendaire, et la douzaine de participants de ce déjeuner.

5 mars 2025 : assemblée générale du Gr 58, section fédérale André Maginot qui s'est tenue à Quincy sous Sénart.

Invitée par M. Jean-Claude HILLION, président de la section fédérale André Maginot, Mme Brigitte RAINE, secrétaire générale, représentant la FNAM a participé à l'assemblée générale du GR 58, tenue le 5 mars 2025 à Quincy sous Sénart.

A l'issue de cette assemblée générale s'est tenue une cérémonie en mémoire d'André Maginot, devant le monument aux morts, en présence de Mme le maire de Quincy sous Sénart, Mme Christine GARNIER



Mme le maire a réaffirmé sa volonté d'accompagner au mieux le monde combattant, a souligné l'héritage que nous a laissé André Maginot et à remercier vivement la FNAM pour son engagement, entre autres, mémoriel auprès de la jeune génération.

Le 8 mars 2025 : cérémonie près de la stèle d'André Maginot à l'issue d'une assemblée générale du groupement 73 du département de l'Yonne.

A l'issue de l'assemblée générale du groupement 73 de l'Yonne, sous un beau soleil, le président ALFRED BOLLORE est venu avec les membres de son groupement déposer une gerbe sur la stèle d'ANDRÉ MAGINOT près de l'EHPAD Résidence André Maginot.



Une assemblée de 80 personnes a assisté à cette belle cérémonie.

20 et 23 mars 2025 : remise de chèques par le vice-président René Leservoisier, du GR 190 Charente texte transmis par FRANCOIS Jean Secrétaire du Gr 190.

Collège André-Malraux de Baignes 16360

1500 euros, c'est la somme remise le 20 mars 2025 par René Leservoisier, vice -président du GR 190 Charente à Cédric Rousseau, principal adjoint du collège André-Malraux de Baignes (16360).

Le devoir de mémoire fait voyager les collégiens



Cette subvention provenant de Fédération Nationale André Maginot (FNAM), commission mémoire et jeunesse, a permis de financer en partie un séjour mémoriel du 10 au 14 février dernier en Normandie avec, par exemple, la visite du Mémorial du débarquement de Caen.

Notre Vice-président a rappelé que la Fédération A. Maginot est autonome, sans subvention de l'état, faisant ainsi perdurer, par ce type d'aide, sa devise « Mémoire et solidarité ».

En contrepartie, les élèves du collège qui ont participé au séjour pédagogique vont, avec le soutien de leur enseignant d'histoire-géographie, Youcef Semane, travailler sur une restitution assortie de biographie de personnages illustres.

Collège Eugène Delacroix de Saint Amant de Boixe 16330

Le 23 mars 2025, Bernard Mayeux Président du GR 190 Charente, accompagné du Vice-Président Claude Gueret, de la Trésorière et du Secrétaire, a remis un chèque de 898 € au principal de collège Francis Lachaise en présence de Laurence Personne, professeure d'histoire, de Lola Davailon et Espinosa Estéban représentant des élèves.

Cette aide financière attribuée par la FNAM, commission mémoire et jeunesse, contribue en partie au financement du voyage mémoriel à Oradour sur Glane effectué en février 2025 par plusieurs classes.

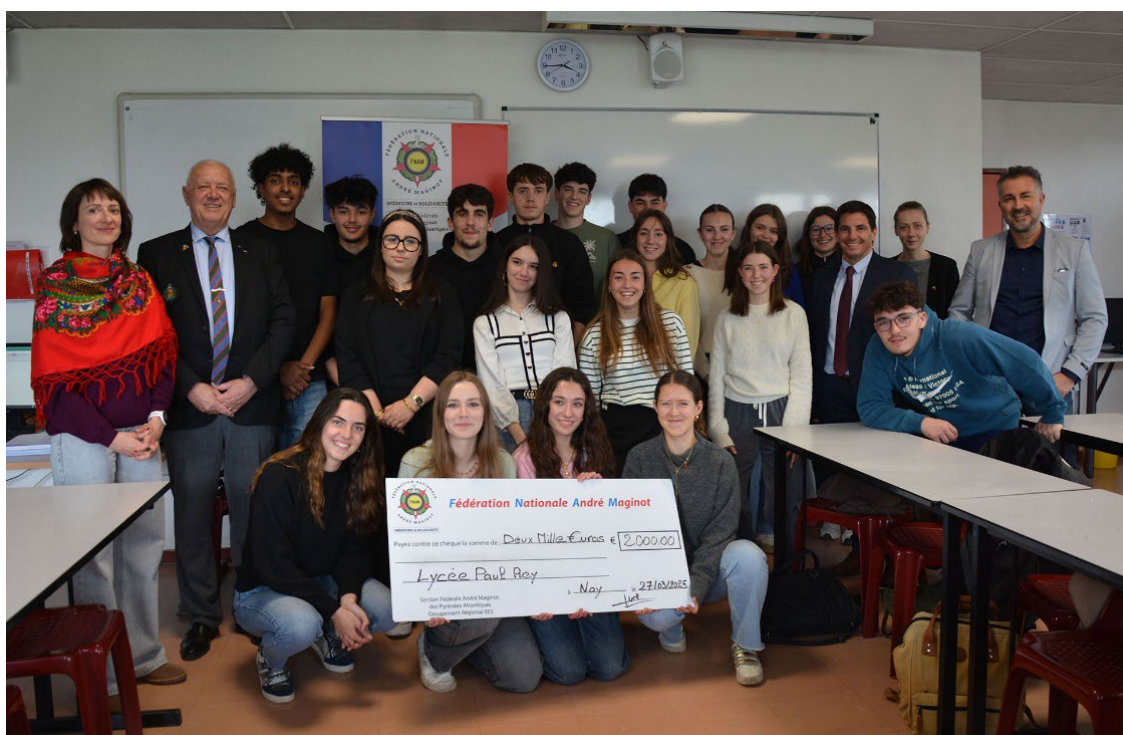
Bernard Mayeux a résumé l'historique de la FNAM en insistant tout particulièrement sur le volet mémoriel.

Avant de se séparer, le Principal et les représentants de la SNAM se sont donnés rendez-vous le 8 mai pour une animation au pied du monument Aux Morts.

27 et 28 mars 2025 : remise de chèques par Christian Pianetti à deux établissements scolaires : subventions accordées par la commission mémoire et jeunesse FNAM.

Durant la deuxième quinzaine de Mars le Président Christian PIANETTI a sillonné le département afin de procéder au cours d'une petite cérémonie à la remise de chèque de subvention aux Etablissements scolaires qui avaient présenté à la Fédération un projet de voyage mémoriel.

Le 27 mars, c'était au tour du Lycée Paul Rey à Nay (64800) de recevoir la visite du président, qui à remis à l'occasion de celle-ci un chèque de 2000 €uros à l'Etablissement pour leur voyage mémoriel à Cracovie et Auschwitz du 11 au 13 avril, avec une classe de terminale composée de 21 élèves.



Le 28 mars, le président s'est rendu au Lycée Saint Dominique de Pau, où il a procédé, au cours d'une très belle réception, à la remise du chèque de subvention à la Directrice, accompagnée pour la circonstance des 3 professeurs en charge du projet, et d'une petite délégation d'élèves (ils seront en fait 90 pour ce voyage).

Tous se rendront sur les Plages du Débarquement en Normandie du 7 au 12 avril, en s'arrêtant toutefois sur la route du retour au Village Martyr d'Oradour Sur Glane.



A chaque remise de chèque le président en profite pour présenter la FNAM et insiste sur toutes les actions menées à l'endroit de la jeunesse de notre Pays.

16 mars 2025 : 80^{ème} anniversaire de la libération de la Moselle et de la ville de Bitche. Texte adressé par Gérard Schutz président du GR 173.

Le 16 mars 2025 une grande cérémonie a été organisée dans la commune de Bitche afin de commémorer la journée de la mémoire de la Moselle et fêter le 80^{ème} anniversaire de la libération du Pays de Bitche. 138 drapeaux flottaient sous un magnifique soleil. 25 familles américaines étaient présentes mais aussi l'ambassade des E.U.





L'association était représentée par le président accompagné de Christian Bigorgne notre porte drapeau GR 173.

Etaient présents des membres de notre association mais sous les couleurs d'autres associations comme celles de Jean Boucher de l'Association des AC de Clouange et environs GR 140, Alain Chantepie de l'association des anciens enfants de troupe de Moselle.

Moment émouvant lorsque le drapeau américain confectionné en cachette dans les caves fut remis au fronton par le fils du capitaine Thomas H. Garahan.

16 avril 2025 : Cérémonie commémorative du 80e anniversaire de la disparition de Simone Michel-Lévy.

Le mercredi 16 avril, M. Remm, vice-président de la FNAM, président de la commission finances et stratégie, a été invité à participer à la commémoration des 80 ans de la disparition de Simone Michel-Lévy, figure de la Résistance française.

Cette cérémonie, organisée par l'association des anciens combattants et réservistes d'Orange s'est déroulée rue Simone Michel-Lévy, devant le siège d'Orange.

Ce moment de recueillement a été l'occasion de rappeler l'engagement et le courage de cette héroïne de l'ombre, résistante française et employée de la Direction des Recherches et du Contrôle Technique (DRCT).



Pour les 80 ans de la disparition de Simone Michel-Levy, le buste réalisé par Nacera KAINOU, peintre de l'Armée, a été inauguré par la direction Générale d'Orange et l'association des anciens combattants et réservistes d'Orange.

27 avril 2025 : remise de chèques et cérémonie : texte adressée par Patricia Petit-Dumont, Secrétaire département Vaucluse GR145.

Le mardi 1 avril, la FNAM de Vaucluse GR145 représentée par Pierre Chauvin président, Pierre Audibert vice-président accompagné de Xavier Loire porte-drapeau ainsi que de la secrétaire du groupement ont remis un chèque de la Fédération Nationale André Maginot.

Ce chèque, d'une valeur de 1500€, a été attribué par la commission mémoire et jeunesse de la FNAM présidé par Cyril Carnevilliers, au collège Notre Dame de Pertuis, représenté par Matthieu Dubois, chef d'établissement dans le cadre du parrainage Mémoire et Civisme André Maginot.



Ce voyage mémoriel de la classe de 3ème à Cracovie en Pologne a permis aux élèves accompagnés de leur professeur d'histoire –géographie, André Bremond de se rendre sur le site d'Auschwitz-Birkenau lieu de mémoire de la seconde guerre mondiale afin de travailler notamment sur le devoir de mémoire. Ce voyage riche d'émotion et de tristesse a révélé aux élèves les atrocités que l'être humain peut engendrer.

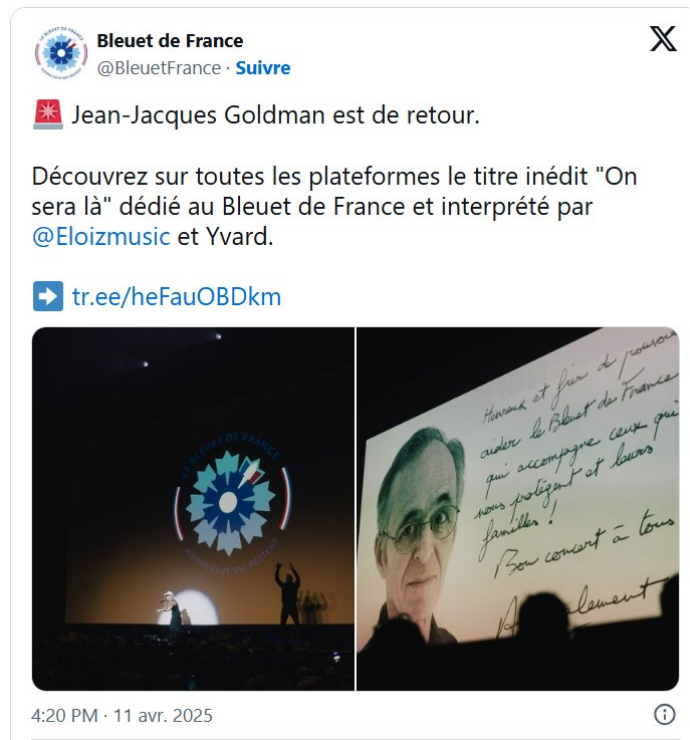
Dans le même contexte, une subvention de 1000€ a été attribuée au collège Jean Giono à Orange dans le cadre de la classe CDSG (Classe Défense et Sécurité Globale) créée par Thierry Armand, professeur d'EPS qui a d'ailleurs été décoré de l'Ordre national du Mérite par Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants le 18 mars 2025.



En parallèle, le dimanche 27 avril, une délégation du groupement 145 était présente à la cérémonie de la journée nationale du souvenir des Victimes et Héros de la Déportation devant le Mémorial du département.

BLEUET DE FRANCE

10 avril 2025 : concert solidaire « Sentinelles d'un soir » à Paris.



Jean-Jacques Goldman offre une chanson au Bleuet de France

L'artiste est sorti de sa retraite pour offrir une chanson, le 10 avril, en hommage aux soldats blessés

« Et ne t'en fais pas, sois tranquille, on ne t'abandonnera pas. Même si c'est difficile, fragile, on sera là. » Un style reconnaissable dès les premières notes, un **texte** pour **« honorer celles et ceux qui ont été blessés en servant la France »** et deux voix d'anciens gendarmes qui vibrent pour une même cause.

Ce 10 avril, salle Pleyel, le Bleuet de France organisait la deuxième édition de « Sentinelles d'un soir », **un concert caritatif en faveur des anciens combattants, des victimes de guerre et du terrorisme, de leurs familles et des pupilles de la Nation.** À l'affiche, David Hallyday, Grégoire, Chimène Badi, Anggun ou encore Stéphane ont donné de la voix pour cette soirée, accompagnés des musiciens de l'armée.

Une soirée qui s'est terminée sur une chanson inédite, écrite par Jean-Jacques Goldman. Absent, le compositeur qui a pris sa retraite en 2016 a tout de même laissé un court message au public. **« Heureux et fier de pouvoir aider le Bleuet de France qui accompagne ceux qui nous protègent et leurs familles ! Bon concert à tous ! »** s'affiche ainsi à l'écran. Puis la lumière s'est éteinte et deux artistes au parcours singulier se sont mis à interpréter **« On sera là »**, un morceau qui s'adresse aux soldats blessés en service. **Tous les droits seront reversés au Bleuet de France.**

Mot du président du Bleuet de France, Patrick Remm, également administrateur à la FNAM aux présidents de groupements :

Commémorations des 8 mai et 11 novembre

Chers camarades,

Notre fédération repose sur des **valeurs de solidarité, de mémoire et d'engagement**. C'est dans cet esprit que nous lançons aujourd'hui une initiative d'envergure : la Mobilisation nationale pour le Bleuet de France.

Nous avons tous à cœur de soutenir les anciens combattants, les blessés de guerre et les victimes du terrorisme.

Le Bleuet de France symbole vivant de cet engagement, fête cette année son centenaire. C'est une occasion unique pour le monde combattant, mais aussi pour la société civile, de **se mobiliser, de célébrer et de renforcer les collectes du 8 mai et du 11 novembre**.

A travers cette mobilisation, nous rendrons hommage à 100 ans de sacrifices, 100 ans de solidarité et 100 ans d'héritage mémoriel.

Mais pour que son action perdure et rayonne, **le Bleuet de France a besoin de nous**. Chaque collecte compte, chaque geste de solidarité fait la différence.

Notre objectif est clair : faire en sorte que chaque groupement (GR) participe activement aux collectes du Bleuet dans son département ou sa zone d'influence.

Ensemble, relevons ce défi ! Chaque quête organisée, chaque euro collecté renforce notre mission et honore la mémoire de ceux qui ont servi la Nation.

Je compte sur vous pour faire vivre cette mobilisation et donner au Bleuet de France l'élan qu'il mérite.

Patrick Remm



Le Bleuet de France se porte sur le côté gauche, côté du cœur, chaque 8 mai et 11 novembre, mais il est possible de le porter toute l'année.

Le Bleuet de France assure depuis la fin de la Première Guerre Mondiale le soutien psychologique, matériel et financier des hommes et femmes qui ont risqué leur vie pour la France, des victimes d'actes terroristes, des soldats blessés en opération extérieure (OPEX), des anciens combattants, des orphelins et des veuves de guerre.

A venir

**Dimanche 11 mai 2025 : courses solidaires du Gouverneur militaire de Paris
au profit du Bleu et de France :**



**COURSES
SOLIDAIRES**

**DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS
AU PROFIT DU BLEU ET DE FRANCE**

**DIMANCHE
11 MAI 2025
9H30-18H**

**2,5KM / 5KM / 10KM
ET MARCHÉ SOLIDAIRE**

**1 PARTICIPATION
= 1 DON**

ENTRÉE VILLAGE DE COURSE ET D'ANIMATION
Cour du Dôme des Invalides, place Vauban, 75007 PARIS
www.gouv-mili-paris-courses-solidaires.fr

INSCRIPTION:

13 et 14 septembre 2025 : 3ème édition du Salon des Écrivains Combattants et du Livre Historique salle Alphonse Daudet à Orange (84).



Cet événement sera l'occasion pour tous les passionnés d'histoire et de littérature militaire de se retrouver et d'échanger autour de leurs ouvrages préférés.

Si vous connaissez des personnes ayant écrit un livre sur leur parcours militaire, leur unité, leur expérience en OPEX ou encore un récit historique, n'hésitez pas à leur transmettre cette information, elles seront les bienvenues au salon.

Vous pouvez contacter monsieur Philippe Rivet-Paume, philrvt@hotmail.com, 06 83 83 82 52 pour toute information complémentaire.

La FNAM toujours auprès de vous, pour nous écrire :

ACCUEIL	: fnam@maginot.asso.fr
FICHER	: fichier@maginot.asso.fr : pour mise à jour du fichier des groupements.
SOLIDARITÉ	: solidarite@maginot.asso.fr
MÉMOIRE :	
	Pôle mémoire : fbingler@maginot.asso.fr
	Pôle jeunesse : commissiondelamemoire@maginot.asso.fr
CHANCELLERIE	: chancellerie@maginot.asso.fr
DÉFENSE DES DROITS	: commissiondesdroits@maginot.asso.fr
LA CHARTE	: lacharte@maginot.asso.fr
RESIDENCE ANDRE MAGINOT	: ehpad.maginot@gmail.com
COMMUNICATION	: communication@maginot.asso.fr et web@maginot.asso.fr : articles à insérer sur les réseaux sociaux et INFO FNAM.
EVENEMENTIEL	: evenementiel@maginot.asso.fr : congrès FNAM ou Prix de la Mémoire et du Civisme.



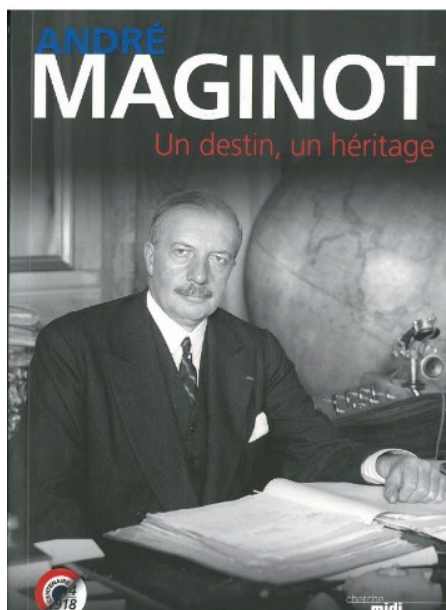
Pour les présidents de groupement qui le souhaitent, la bande dessinée pourra être vendue au congrès FNAM à Toulon le 26 juin 2025, si vous **effectuez des commandes en amont** avec envoi d'un chèque au siège de la FNAM.

Pour toute commande, avec réception par vos soins à Toulon, veuillez écrire à evenementiel@maginot.asso.fr et fnam@maginot.asso.fr en précisant le nombre d'exemplaires que vous souhaitez, les nom et numéro de groupement.

La bande dessinée sera exceptionnellement vendue **au prix de 12 euros pour son deuxième anniversaire aux groupements lors du congrès à Toulon.**

En dehors de cette période, Il est toujours possible de la commander au prix de 14 euros sur <https://bdmaginot.com/> et sur le **site FNAC**

Le livre « **André Maginot Un destin Un héritage** », retraçant l'histoire de notre belle fédération jusqu'à 2014, est vendu par le siège de la FNAM à **10 euros l'unité, frais de port inclus**, au lieu de 19,50 euros.



Pour le commander, veuillez passer commande à fnam@maginot.asso.fr ou téléphoner à l'accueil de la FNAM 01.40.46.71.40.

Dès réception du virement ou de votre chèque, l'accueil de la FNAM vous enverra le ou les livres achetés.

Bien préciser vos coordonnées, nom, prénom et adresse postale de livraison.

Expression : *Passer l'arme à gauche*

Cette expression est née au XIXe siècle.

Fréquemment employée pour décrire le passage du monde vers l'au-delà, le ministère des Armées avance deux théories sur son origine.

La première daterait du Moyen Âge, et « s'appuie sur un détail architectural. »

À cette époque, les escaliers étaient en colimaçon, ce afin de constituer un moyen de défense pour le château en cas d'attaque.

La majorité des personnes était droitière, et l'attaquant, « pour avoir autant de champ que son adversaire, devait passer l'arme à gauche. Il se trouvait alors nettement désavantagé, et avait plus de chance de mourir. »

La deuxième origine remonte aux guerres napoléoniennes. Les soldats de l'infanterie utilisaient alors des mousquets qu'il fallait recharger. Cette opération nécessitait de faire passer leur arme du côté gauche, ce qui laissait à l'ennemi un laps de temps assez long pour tirer sur eux. Les fantassins prenaient le risque d'être touchés et de succomber.

L'équipe de la communication vous souhaite de belles cérémonies du 8 mai.

Nous recevrons avec plaisir vos articles, sous format word avec photos .jpg ou .jpeg, en écrivant à communication@maginot.asso.fr ou fnam@maginot.asso.fr.